Les déplacements en deux-roues motorisés

FRÉQUENTATION DES SITES SUIVIS

Source : Ville de Paris, Direction de la Voirie et des Déplacements

Nombre de deux-roues motorisés entre 8h30 et 9h30

Nombre de deux-roues motorisés entre 17h30 et 18h30

Valeur en 2021

INDICE D'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEUX-ROUES MOTORISÉS

Indice établi à partir de comptages réalisés sur un échantillon de 4 sites (bd de Sébastopol, bd saint-Germain, bd Henri IV, avenue Daumesnil), deux mardis par mois pendant les périodes horaires 8h30-9h30 et 17h30-18h30.

Nombre de deux-roues motorisés sur les sites suivis
Moyenne journalière aux heures de pointe en 2022 (et 2021)

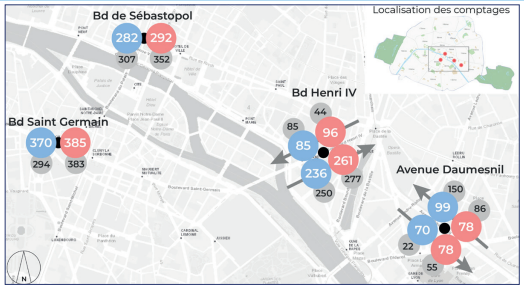

Indice d'évolution annuel du nombre de deux roues motorisés
entre 2006 et 2022

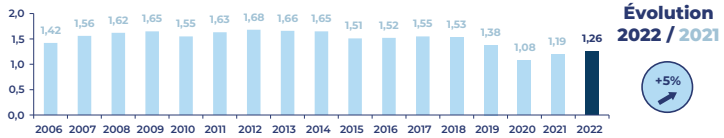

1= Valeur de référence, moyenne annuelle 1997
**Sont exclus en 2021 les sites du quai de Jemmapes et de la rue de Rivoli dont le statut de la voie limite la circulation de transit.*

Comparaison des indices d'évolution trimestriels entre 2022 et 2021

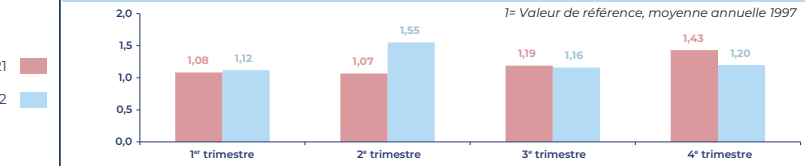

Tendance : En 2022, l'indice d'évolution du nombre de deux-roues motorisés enregistre aux heures de pointe une hausse de 5 % par rapport à 2021 sur les 4 sites suivis. En hausse de 3 % au 1er trimestre, l'indice trimestriel du nombre de deux-roues motorisés croît sensiblement au 2ème trimestre (+45 %) et baisse respectivement de 2,5 % et 16% aux 3ème et 4ème trimestres par rapport à 2021.

Comparaison des indices d'évolution mensuels du nombre de deux-roues motorisés pour 2022 et 2021

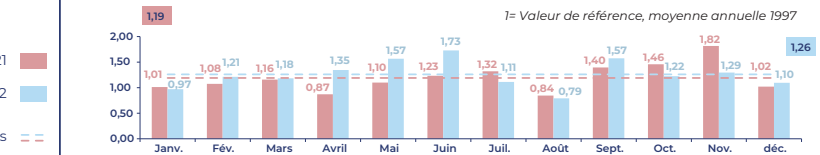

Tendance : En 2022, l'indice mensuel du nombre de deux-roues motorisés sur les sites suivis demeure contrasté. Il est minimal au mois d'août et maximal aux mois de mai et de septembre. Par rapport à 2021, le mois de novembre enregistre la baisse la plus importante (-29 %), et le mois d'avril connaît la hausse la plus sensible (+54 %).

FRÉQUENTATION SUR LES PONTS DE PARIS ET LES SITES SUIVIS

Source : Ville de Paris, Direction de la Voirie et des Déplacements

Enquête réalisée le **11 octobre 2022 de 8h à 20h** Sur 28 ponts de Paris (hors passerelles et Pont au Double) et les six sites suivis : bd de Sébastopol, bd Saint-Germain, rue de Rivoli, bd Henri IV, avenue Daumesnil, quai de Jemmapes.

Nombre de deux-roues motorisés entre 8h30 et 9h30

Nombre de deux-roues motorisés entre 17h30 et 18h30

Valeur en 2021

La Loi d'orientation sur les mobilités du 24 décembre 2019 (LOM) permet aux communes de livrer des autorisations d'occupation temporaire du domaine public pour les flottes en libre-service et d'introduire des prescriptions.

Cityscoot

Cooltra

Yego

Troopy

Nombre de deux-roues motorisés sur les ponts de Paris et les sites suivis la journée du 11 octobre 2022

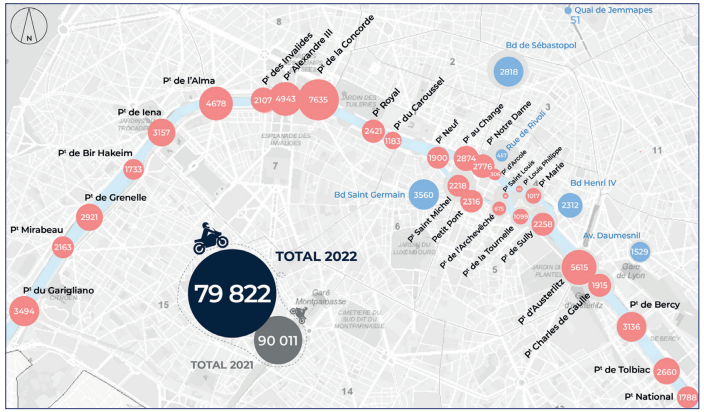

la journée du 11 octobre 2022 (et celle du 12 octobre 2022)

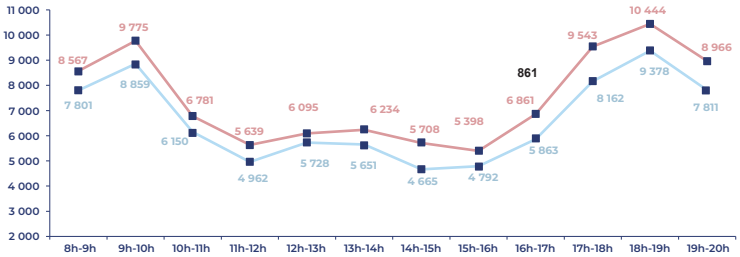

Tendance : En 2022 (comme les années antérieures), le nombre de deux-roues motorisés sur les sites comptés est maximal le matin entre 8 heures et 10 heures et le soir entre 18 heures et 20 heures.

Offre de 2-RM ou 3-RM en libre-service

Nombre d'engins par opérateur

Les opérateurs de véhicules en libre-service doivent obtenir une autorisation de la Ville de Paris, et payer une redevance pour l'occupation du domaine public.
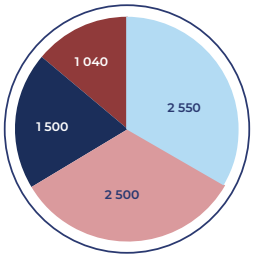
Flotte maximale autorisée : 7 590 engins au 31 décembre 2022 (contre 5 980 en 2021) déployés par 4 opérateurs (Cityscoot, Cooltra, Troopy et Yego).